

---

# L'entretien de la maison saison par saison

Le calendrier des vérifications pour une maison saine, du toit  
au jardin

**GUIDE PRATIQUE MÉDOC MAG**

# L'entretien de la maison saison par saison

Le calendrier des vérifications pour une maison saine, du  
toit au jardin

## **Au sommaire**

- 01 Au printemps
- 02 En été
- 03 À l'automne
- 04 En hiver
- 05 Mon suivi
- 06 Sources

Édité par PRODIF pour Médoc Mag (saint-laurent-medoc.fr). Rédaction : La rédaction Médoc Mag. Version du 14 octobre 2026. Ce guide donne des repères généraux : vérifiez toujours les règles en vigueur, les notices des fabricants et l'avis d'un professionnel pour votre situation. Usage personnel ; reproduction et revente interdites.

## CHAPITRE 01

# Au printemps

- ☐ Inspecter la toiture et les gouttières après l'hiver.
- ☐ Entretenir les zones débroussaillées avant la saison sèche.
- ☐ Surveiller les signes de termites (essaimage, cordonnets).
- ☐ Nettoyer les bouches de VMC.
- ☐ Remettre en service le récupérateur d'eau de pluie.
- ☐ Vérifier les pièges à chenilles processionnaires.

## CHAPITRE 02

# En été

- ☐ Fermer volets et fenêtres aux heures chaudes, aérer la nuit.
- ☐ Vérifier les restrictions d'eau sur VigiEau.
- ☐ Éloigner bois et matériaux combustibles de la maison.
- ☐ Contrôler l'étanchéité des joints de douche et de baignoire.

### CHAPITRE 03

## À l'automne

- ☐ Nettoyer gouttières et toitures des feuilles et aiguilles de pin.
- ☐ Faire entretenir la chaudière ou la pompe à chaleur.
- ☐ Faire ramoner les conduits de cheminée.
- ☐ Purger les radiateurs.
- ☐ Vérifier les entrées d'air et les joints des fenêtres.
- ☐ Inspecter les pins pour repérer les nids de chenilles.

### CHAPITRE 04

## En hiver

- ☐ Surveiller l'humidité et la condensation, aérer chaque jour.
- ☐ Protéger les canalisations extérieures du gel.
- ☐ Vidanger partiellement les cuves aériennes.
- ☐ Planifier les travaux de l'année et demander les devis.

CHAPITRE 05

# Mon suivi

| Date  | Entretien réalisé | Par qui | Coût  | Prochaine échéance |
|-------|-------------------|---------|-------|--------------------|
| ----- | -----             | -----   | ----- | -----              |
| ----- | -----             | -----   | ----- | -----              |
| ----- | -----             | -----   | ----- | -----              |
| ----- | -----             | -----   | ----- | -----              |

## RÉFÉRENCES

# Sources

Service-public.fr — Débroussaillage obligatoire

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F33298>

VigjEau — Restrictions d'eau

<https://vigieau.gouv.fr/>